DICRIM - Document d'Information Communal des Risques Majeurs

Risques majeurs sur la commune de Vauvert

Département du Gard

Risques naturels

inondation lente

ruissellement urbain et agricole en nappe à l'Est de l'agglomération de Vauvert

inondation rapide

feux de forêt

les espaces boisés de la commune

glissements de terrain

site Parapon et Galine

Risques technologiques

activités industrielles

en zone industrielle au Nord de l'agglomération

transport de marchandises dangereuses

RD 6572
RD 135

en cas de danger ou d'alerte

1. **abritez-vous**
   take shelter
2. **écoutez la radio** France Bleu Gard-Lozère
   listen to the radio
3. **respectez les consignes**
   follow the instructions

n'allez pas chercher vos enfants à l'école
don't seek yours childrens at school

pour en savoir plus, consultez :

. la mairie et le service urbanisme : 04.66.73.10.73 - 04.66.73.10.98

Le DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs, réalisé par les services de l'Etat en juin 2006.

Le PàC : Porté à Connaissance, réalisé par les services de l'Etat de 2002 à 2006

Le DICRIM : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs réalisé en mairie en 2008

Le PCSI : Plan Communal de Sauvegarde Inondation réalisé par la commune en août 2004

. sur internet : www.vauvert.com

Lieux d'affichage

Les Etablissements Recevant du Public (ERP) :

- écoles : . André Roujeon
  . Lucette Abauzit
  . Jean Macé
  . Libération
  . Coudoyer
  . Pic d'Etienne
  . Georges Pompidou
  . Notre Dame (privé)
  . Van Gogh à Gallician
  . école de Montcalm
- collège La Vallée Verte

- BIP
- RASED
- mairie
- services urbanisme et techniques
- C.C.A.S
- polygone technique
- médiathèque
- arènes
- communauté de communes Petite Camargue
- école de musique
- police municipale
- gendarmerie
- centre de secours (sapeurs Pompiers)
- maison de retraite « L'Accueil »
- résidence pour personnes âgées « L'Oustaou »

- centre de loisirs
- centre Robert Gourdon
- office de tourisme
- foyer communal de Gallician
- mairie annexe de Gallician
- halte nautique de Gallician

- salle Jean Jaurès
- salle Bizet et salle Mistral
- salle des Pins
- salle de la Cruvière

- complexe sportif Léo Lagrange
- stade Robert Pradille
- stades de Gallician

- église Notre Dame
- église à Gallician
- grand temple
- temple de l'oratoire
- mosquée

Immeubles avec activité industrielle, artisanale, commerciale (+ de 50 personnes)

- Supermarché Champion
- Supermarché LIDL
- Ecomarché
- Société Finedoc
- Société Conserves France
- Société Arkema France
- Discothèque Le Riviera
- Discothèque La Churascaïa
- Comptoir Agricole du Languedoc

Etablissements situés dans le périmètre d'isolement de 200 m autour d'un bâtiment de stockage d'ammoniac

- Société Conserves France
- Garage Martinez
- ASTEL
- VALDEYRON Matériaux
- API technique
- ROLIN Charlie Façadier
- SOFEGAR
- Ambulances COLLELL
- Ambulances Taxi LOPEZ
- SCI Midi Sud Ouest Transport Gardois
- A.P.C.V

Terrain de Camping - Hôtel

- « Les Tourrades » à l'ouest de la commune
- « Les Mourgues » sur Gallician
- « Sylvéréal » sur le hameau de Sylvéréal
- Hôtel « le Lys d'or » dans l'agglomération de Vauvert

Habitat collectif (+ de 50 logements)

- Le Bosquet
- Le Daudet
- Le Montcalm
- La Cabidoule
- Le Frédéric Mistral
- Le Coudoyer
- La Cité Joliot Curie
- Le Languedoc
- Le Zola
- La Salicorne
- Le Mireille
- L'Oratoire
- Les Santolines
- Les Portes de Camargue
- Les Terrasses d'Anglas
- Les Arbousiers
- Le Pic Saint Loup
- Le Castellas

Lieux d'affichage VAUVERT

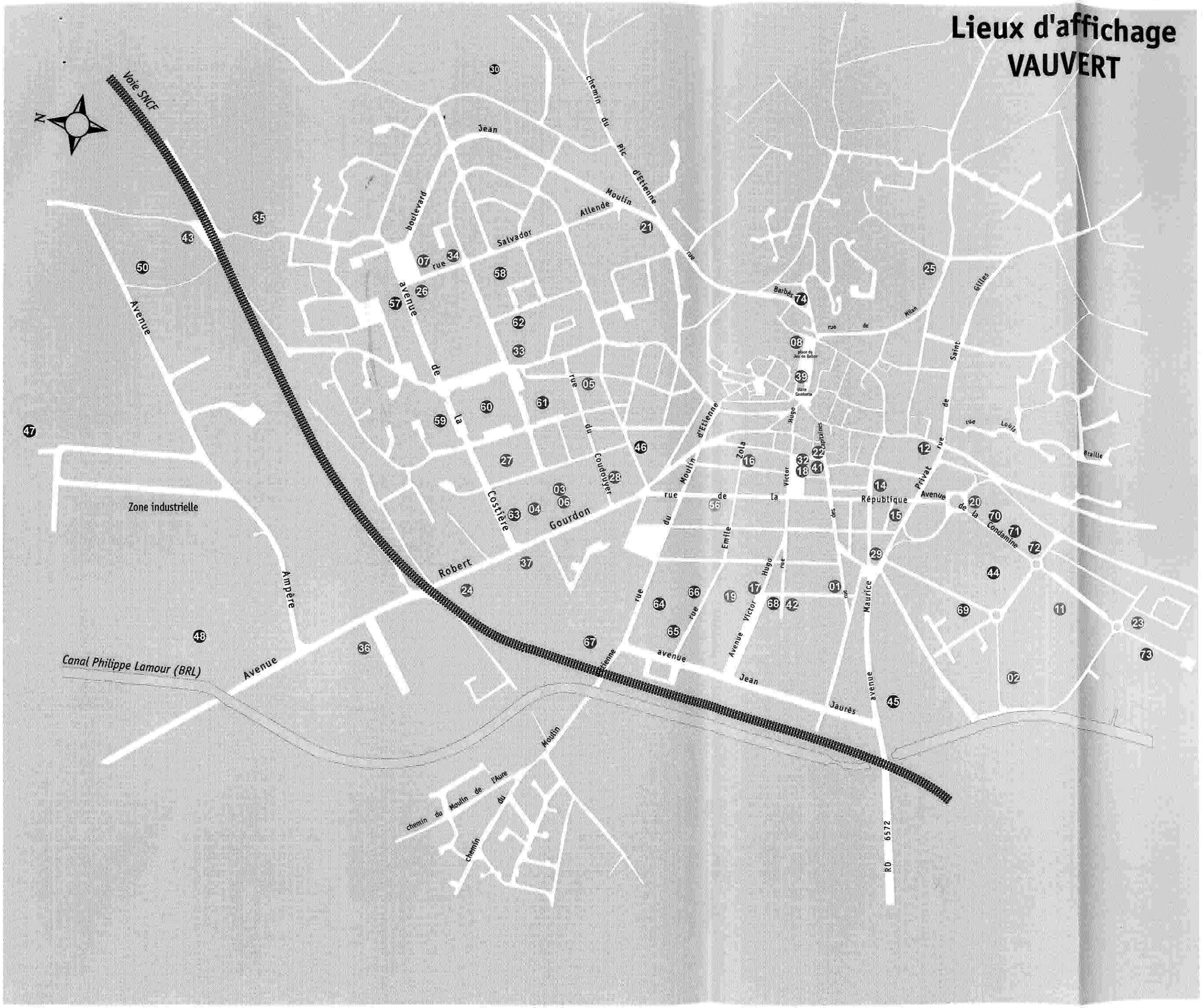

Etablissements Recevant du Public (ERP)

01 - Ecole André Rougeon
02 - Ecole Lucette Abauzit
03 - Ecole Jean Macé
04 - Ecole de la Libération
05 - Ecole du Coudoyer
06 - Ecole du Pic d'Etienne
07 - Ecole Georges Pompidou
08 - Ecole privé Notre Dame
09 - Ecole Van Gogh à Gallician
10 - Ecole de Montcalm
11 - Collège La vallé Verte
12 - BIP
13 - RASED
14 - Mairie de Vauvert
15 - Services Urbanisme et Techniques
16 - C.C.A.S
17 - Polygone technique
18 - Médiathèque
19 - Arènes
20 - Communauté de Communes Petite Camargue
21 - Ecole de musique
22 - Police municipale
23 - Gendarmerie
24 - Centre de secours (sapeurs pompiers)
25 - Maison de retraite l'Accueil
26 - Résidence des personnes âgées L'Oustacu
27 - Centre aéré
28 - Centre culturel Robert Gourdon
29 - Office de tourisme
30 - Foyer communal et mairie annexe de Gallician
31 - Halte nautique de Gallician
32 - Salle Jean Jaurès
33 - Salle Bizet et Mistral
34 - Salle des Pins
35 - Salle de la Cruvière
36 - Complexe sportif Léo Lagrange
37 - Stade Robert Pradille
38 - Stades de Gallician
39 - Eglise Notre Dame
40 - Eglise à Gallician
41 - Grand Temple
42 - Temple de l'Oratoire
43 - Mosquée

Immeubles avec activité insdustrielle, artisanale, commerciale, (+ de 50 personnes)

44 - Supermarché CHAMPION
45 - Supermarché LIDL
46 - Ecomarché
47 - Société FINEDOC
48 - Société Conserve France
49 - Société ARKEMA France
50 - Discothèque LE RIVIERA
51 - Discothèque LA CHURASCAIA
52 - Comptoir Agricole du Languedoc

Terrains de camping - Hôtel

53 - Camping LES TOURRADES
54 - Camping LES MOURGUES
55 - Camping de SYLVEREAL
56 - Hôtel le LYS D'OR

Habitat collectif (+ de 50 personnes)

57 - Le BOSQUET
58 - Le DAUDET
59 - Le MONTCALM
60 - Le COUDOYER
61 - La CABIDOULE
62 - Le FREDERIC MISTRAL
63 - La Cité JOLIOT CURIE
64 - Le LANGUEDOC
65 - Le ZOLA
66 - La SALICORNE
67 - Le MIREILLE
68 - L'ORATOIRE
69 - Les SANTOLINES
70 - Les PORTES DE CAMARGUE
71 - Les TERRASSES D'ANGLAS
72 - Les ARBOUSIERS
73 - Le PIC SAINT LOUP
74 - LE CASTELLAS

Lieux d'affichage
hameau de GALLICIAN

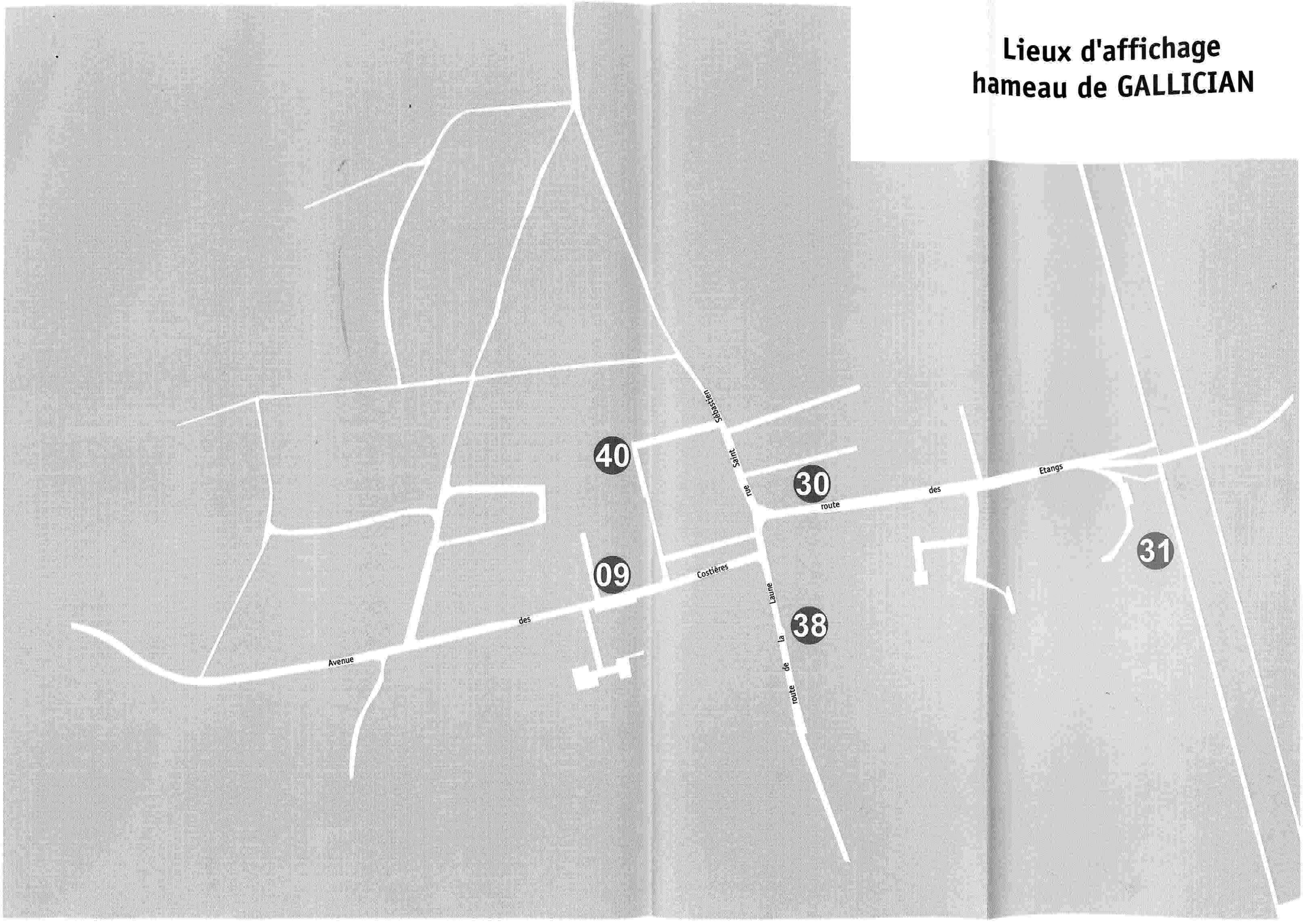

Lieux d'affichage "les écarts"

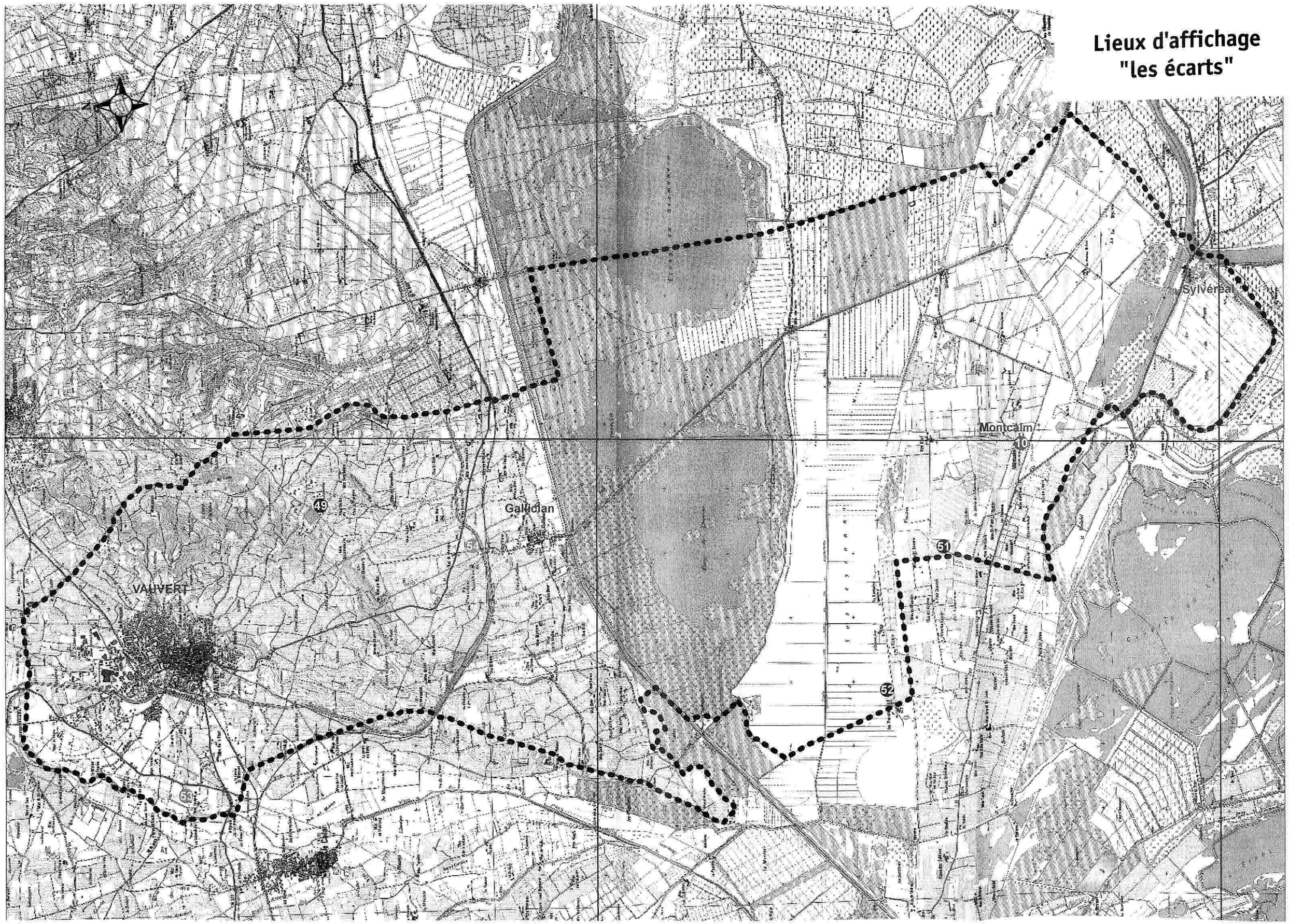

Mairie de Vauvert

Service urbanisme et environnement
Tél. 04 66 73 10 98
Fax. 04 66 73 10 99
www.vauvert.com
rue du Jardinet BP 19 – 30600 VAUVERT

Service urbanisme

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Il existe **3** grandes familles de risques majeurs auxquels nous pouvons être exposés :

- risques naturels
- risques technologiques
- risques de transport de matières dangereuses

2 critères caractérisent le risque majeur :

- faible fréquence
- énorme gravité

Le cadre législatif :

- Article L 125-2 du Code l'Environnement
- Décret n°90-918 du 11 octobre 1990 modifié par celui du 9 juin 2004 n°2004-554.

Prévenir pour mieux réagir

La sécurité des habitants de Vauvert est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés sur la commune et cartographiés à ce jour et vous communique les consignes de sécurité à adopter selon l'évènement.

Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques. Je vous demande de lire attentivement ce document et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques tels que ceux liés à la météorologie pour lesquels vous êtes régulièrement alertés par mes services. En complément de ce travail la commune établit un plan communal de sauvegarde ayant pour objectif l'organisation des secours en cas d'évènement.

Je vous invite à consulter régulièrement en mairie les documents d'information et les divers plans mentionnés dans les pages qui suivent.

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité je vous souhaite une bonne lecture en espérant n'avoir jamais à mettre en pratique ce document.

Le Maire.

Pour en savoir plus contacter le service urbanisme et environnement de la Mairie de Vauvert, rue du Jardinet 30600 Vauvert par téléphone au 04.66.73.10.98. par fax au 04.66.73.10.99 ou mail : urbanisme@vauvert.com

RISQUE INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone.

SITUATION

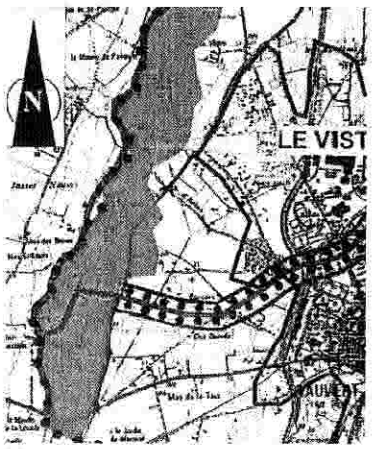

Voir carte complète page suivante

La commune de Vauvert est concernée par trois types d'inondations :

- le petit Rhône
- le Vistre
- divers ruisseaux

Le petit Rhône tangente au sud est la commune et sert de limite départementale avec les Bouches du Rhône. Le Rhône est le plus abondant des fleuves français d'une longueur de 812 Km pour un bassin versant de 95 000 Km². Il possède un régime complexe qui permet de distinguer trois types de crues :

- la crue océanique qui est provoquée par des précipitations sur la partie septentrionale du bassin rhodanien. Cette crue est hivernale et sans grande gravité dans le Gard.
- Les crues cévenoles et méditerranéennes extensives sont provoquées par des pluies souvent diluviennes qui affectent les versants cévenols et préalpins mais n'entraînent pas à elles seules le débordement du fleuve
- Les crues générales sont les plus importantes car elles conjuguent les crues océaniques, cévenoles et méditerranéennes extensives. Ceux sont elles qui provoquent les inondations.

Le Vistre marque la limite au nord ouest de la commune, et le risque inondation qui est fort en raison de débordements fréquents au cours de ses crues.

Les divers ruisseaux présents sur la commune tels que le Valat de la Reyne, le Valat de la Crosse et le Valat des Marchands occasionnent des inondations torrentielles ou par ruissellement. Malgré des bassins versants de faibles dimensions, des débordements hors du lit mineur peuvent se produire suite à une concentration de quantité d'eau importante dans de très courts délais lors de fortes précipitations.

La commune est aussi soumise à des ruissellements urbains du fait de la situation en altitude moyenne de 25 à 30 m de Vauvert et construite au pied d'un amphithéâtre collinaire. Après des précipitations diluviennes, plusieurs rues de la ville sont submergées par l'écoulement des eaux de surface.

La commune a été classée dix fois en catastrophe naturelle inondation suite à la loi d'indemnisation du 13 juillet 1982, par arrêtés interministériels du, 24 juin 1987, 7 octobre 1988, 12 janvier 1995, 3 mars 1995, 26 décembre 1995 (2 fois), 28 janvier 2000, 19 septembre 2002, 12 décembre 2003, et 10 octobre 2005.

MESURES PRISES DANS LA COMMUNE

- Réalisation d'un programme global de travaux de renforcement des digues du Rhône
- Protection du petit Rhône en rive droite par une digue
- Restauration et curage des berges du Vistre
- Aménagement, curage et bétonnage du Valat de la Reyne
- Valat de la Crosse est busé
- Elaboration d'un plan communal de sauvegarde inondation
- Prise en compte des zones inondables dans le Plan Local d'Urbanisme

CONSIGNES DE SECURITE

Alerte : en cas de débordement des cours d'eau, toute la population est informée par les services municipaux ainsi que les services de l'état (pompiers, gendarmerie) et dans ce cas :

1. - **Mettez vous à l'abri** en gagnant un point haut

2. - **Ecoutez la radio** (France Bleue Gard Lozère)

3. - **Coupez l'électricité et le gaz**

4. - **Ne circulez pas** (à pieds ou en voiture). Il est inutile d'aller chercher vos enfants à l'école car ils seront prioritairement placés en sécurité

5. - - **Ne téléphonez pas**, libérez les lignes pour les secours

6. - **Evacuez quand la consigne est donnée**

Après l'inondation :

- Circulez avec prudence
- Aérez et désinfectez votre habitat
- Rétablissez l'électricité dès que l'installation est totalement sèche
- Chauffez dès que possible.

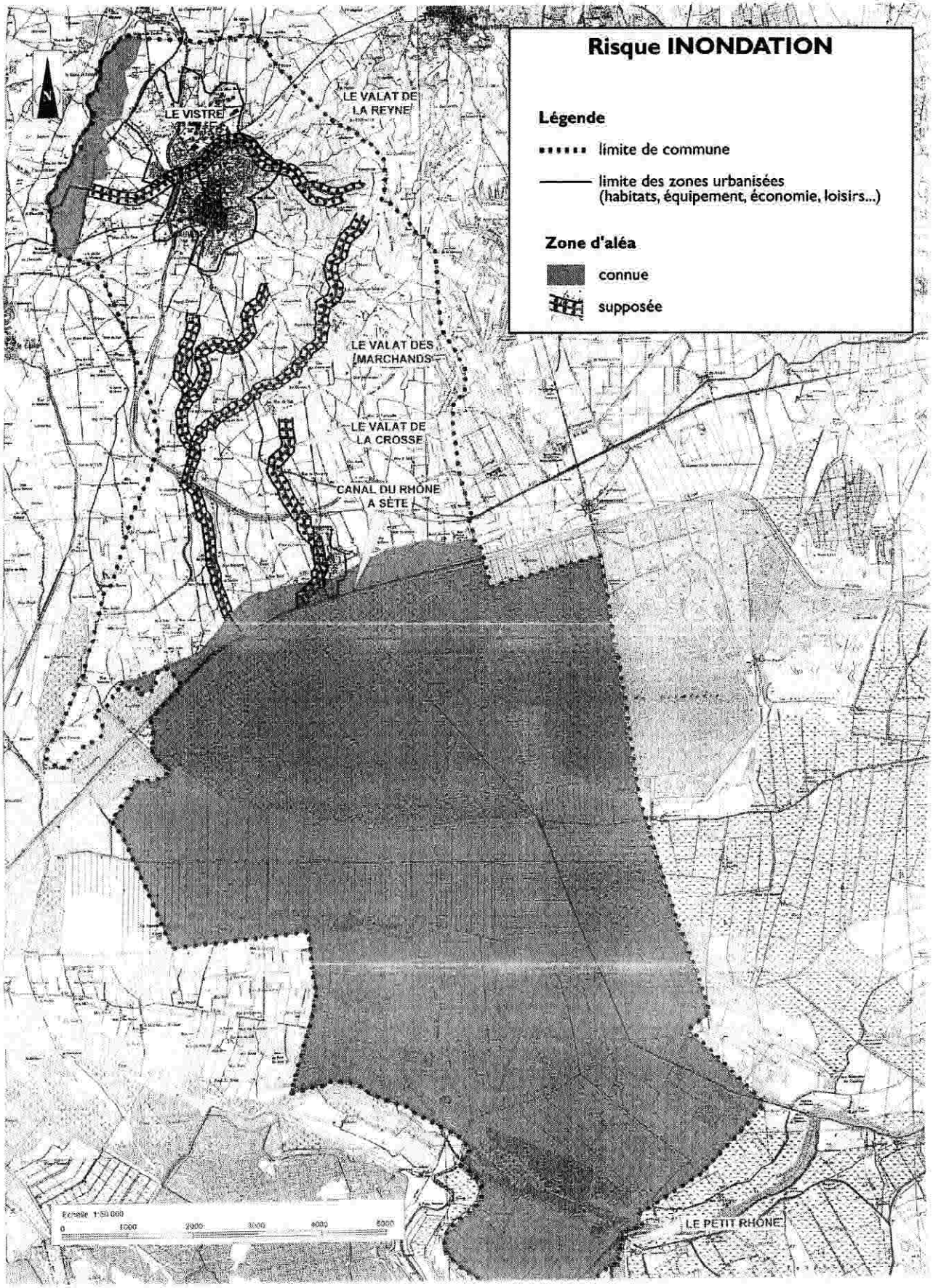
Risque INONDATION
Légende
limite de commune
limite des zones urbanisées
(habitats, équipement, économie, loisirs...)
Zone d'aléa
connue
supposée
LE VISTRE
LE VALAT DE
LA REYNE
LE VALAT DES
MARCHANDS
LE VALAT DE
LA CROSSE
CANAL DU RHONE
A SÈTE
LE PETIT RHONE
Echelle 1:50 000
0
1000
2000
3000
4000
5000

RISQUE FEU DE FORET

Les feux de forêt sont des incendies qui se déclarent et se propagent sur une surface variable de forêts, maquis ou garrigues.

SITUATION

Pour se déclencher un feu a besoin d'une source de chaleur, d'oxygène et d'un combustible. Selon ces éléments, la commune d'une superficie de 11 222 ha comporte 325 ha à risque, de forêts, maquis ou garrigues. 90 % sont privés.

En 26 ans, de 1973 à 1999 la commune a connu 32 départs de feux ayant parcouru plus d'1 ha. La surface totale brûlée s'élève à 203 ha.

Voir carte complète page suivante

MESURES PRISES DANS LA COMMUNE

- sensibilisation du public à la réglementation et sur la nécessité de débroussailler autour de son habitation
- contrôle de l'écobuage et des décharges
- aménagement de la forêt par l'ouverture et l'entretien de pistes, points d'eau
- surveillance aérienne en période estivale propice aux incendies
- prise en compte du risque dans le plan local d'urbanisme

CONSIGNES DE SECURITE

En cas de départ de feu :

1. alertez au plus vite les pompiers
2. attaquez le feu si possible
3. assurez l'accès au secours
4. fermez et arrosez volets, fenêtres portes
5. rentrez les tuyaux d'arrosages
6. fermez le gaz du bâtiment concerné
7. intégrez un abri
8. respirez à travers un linge humide
9. occultez les aérations avec des linges humides
10. restez confiné

Après :

- confortez la sécurité
- éteignez les foyers résiduels

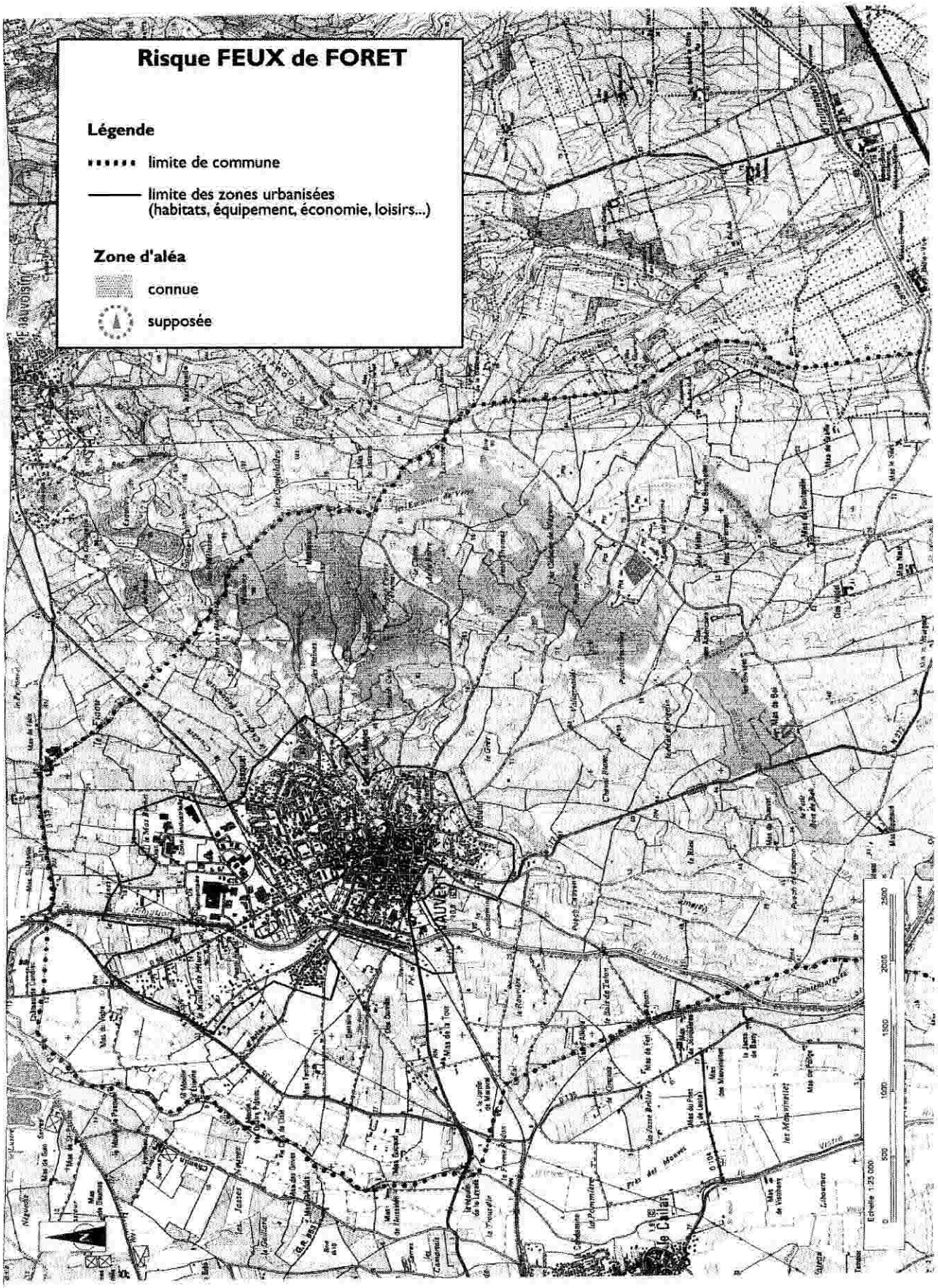
Risque FEUX de FORET
Légende
limite de commune
limite des zones urbanisées
(habitats, équipement, économie, loisirs...)
Zone d'aléa
connue
supposée
Echelle 1:25 000
0
500
1000
1500
2000
2500
Mètres

RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol qui est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action du vent, de l'eau ou de l'homme.

SITUATION

Il se traduit par :

- un affaissement ou un effondrement plus ou moins brutal de cavités souterraines naturelles ou artificielles
- des phénomènes de gonflement ou de retrait liés aux changements d'humidité de sols argileux
- un tassement des sols compressibles par surexploitation
- des glissements de talus par rupture d'un versant instable
- des écroulements et chutes de blocs
- des ravinements, coulées boueuses et torrentielles
- une érosion sur les côtes basses sableuses

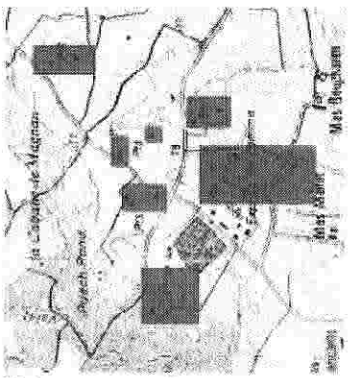

Voir carte complète page suivante

Les principaux risques de mouvements de terrain sur la commune résultent de travaux miniers souterrains entrepris dans le cadre de concessions des houillères.

Deux concessions ayant donné lieu à des travaux sont présents sur le territoire Vauverdois :

- la concession de Parrapon au profit de la société ELF ATOCHEM SA. L'exploitation du sel se fait par injection d'eau douce sous haute pression après connexion de forages qui ont été mis en corrélation par fracturation. Actuellement 21 forages ont été réalisés sur le site de Parrapon et 6 sur le site de la Galine.
- Le permis d'exploitation de Gallician à la compagnie d'exploration pétrolière. Le gisement se trouve dans le bassin tertiaire de la Camargue constitué par une vaste zone d'effondrement.

Aucun mouvement de terrain ayant des conséquences graves pour les populations ne se sont encore produit, ni aucun phénomène de moindre importance comme des tassements ponctuels ayant des incidences sur les constructions n'a été recensé.

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

Le risque de mouvement de terrain est intégré dans le plan local d'urbanisme.

CONSIGNES DE SECURITE

En cas de mouvement de terrain :

1. 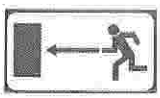 fuiez latéralement
2. gagnez au plus vite les hauteurs
3. n'entrez pas dans un bâtiment endommagé

Après :

- évaluez les dégâts et les dangers
- informez les autorités
- participez au secours.

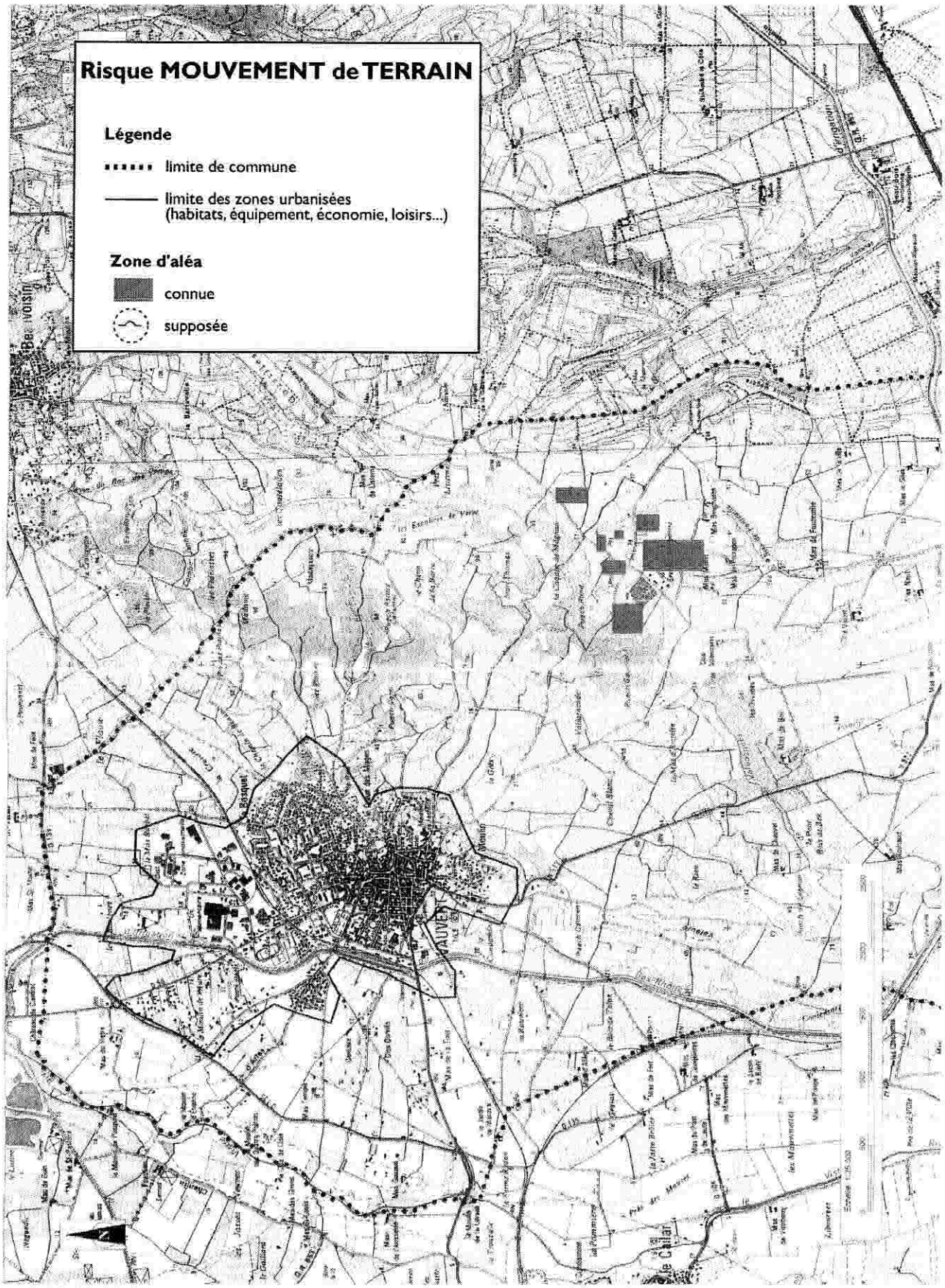
Risque MOUVEMENT de TERRAIN
Légende
limite de commune
limite des zones urbanisées
(habitats, équipement, économie, loisirs...)
Zone d'aléa
connue
supposée

RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Le risque de transport de matières dangereuses est consécutif à un accident de transport de matières inflammables, toxiques, explosifs ou radioactifs.

SITUATION

La commune de Vauvert est concernée par le risque de transport de matières dangereuses seulement par le transit sur :

- la route départementale 6572
- la route départementale 135

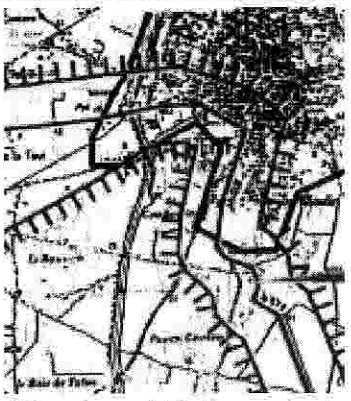

Voir carte complète page suivante

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- élaboration des plans de secours
- l'information préventive des populations

CONSIGNES DE SECURITE

En cas d'accident de transport de matières dangereuses :

1. donnez l'alerte
2. 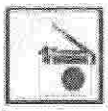 écoutez France Bleue Gard Lozère
3. ne pas déplacez les victimes éventuelles
4. fuiez selon un axe perpendiculaire au vent
5. confinez-vous
6. éloignez vous des ouvertures
7. ne fumez pas ne téléphonez pas
8. ne sortez pas

Après l'accident :

- aérez le local servant de refuge

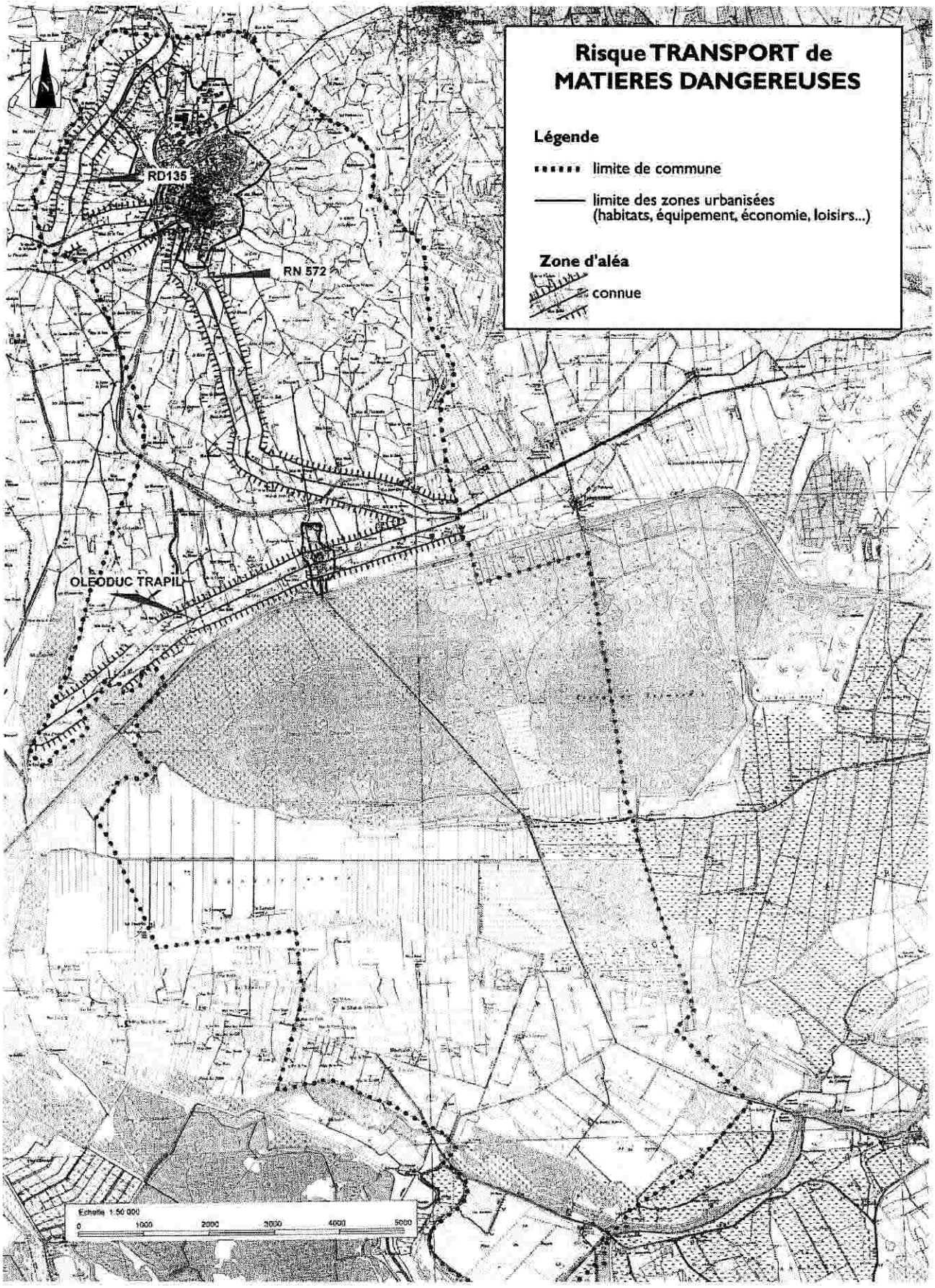
Risque TRANSPORT de
MATIERES DANGEREUSES
Légende
limite de commune
limite des zones urbanisées
(habitats, équipement, économie, loisirs...)
Zone d'aléa
connue
RD135
RN 572
OLEODUC TRAPIL
Echelle 1:50 000
0
1000
2000
3000
4000
5000

RISQUE TECHNOLOGIQUE INDUSTRIEL

Le risque industriel est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences graves pour son personnel, riverains, biens et environnement.

SITUATION

La commune de Vauvert est soumise à un seul risque industriel constitué par l'établissement FINEDOC, distillerie située au nord ouest de l'agglomération, en zone industrielle qui fabrique et stocke de l'alcool.
La manifestation du risque sur ce site se traduit donc par l'incendie ou l'explosion.

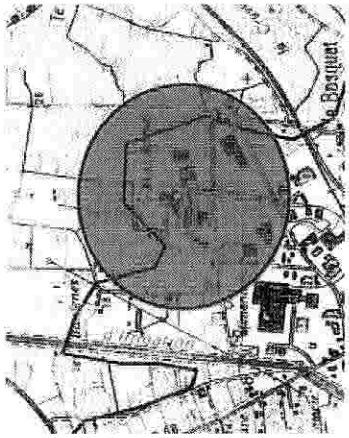

Voir carte complète page suivante

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE

- maîtrise de l'aménagement par le report des zones à risque dans le Plan Local d'Urbanisme
- contrôle régulier des installations
- élaboration de plans de secours

CONSIGNES DE SECURITE

1. donnez l'alerte
2. écoutez France bleue Gard Lozère
3. rejoignez le bâtiment le plus proche
4. confinez vous
5. éloignez vous des ouvertures
6. ne sortez pas

Après

- aérez le local refuge

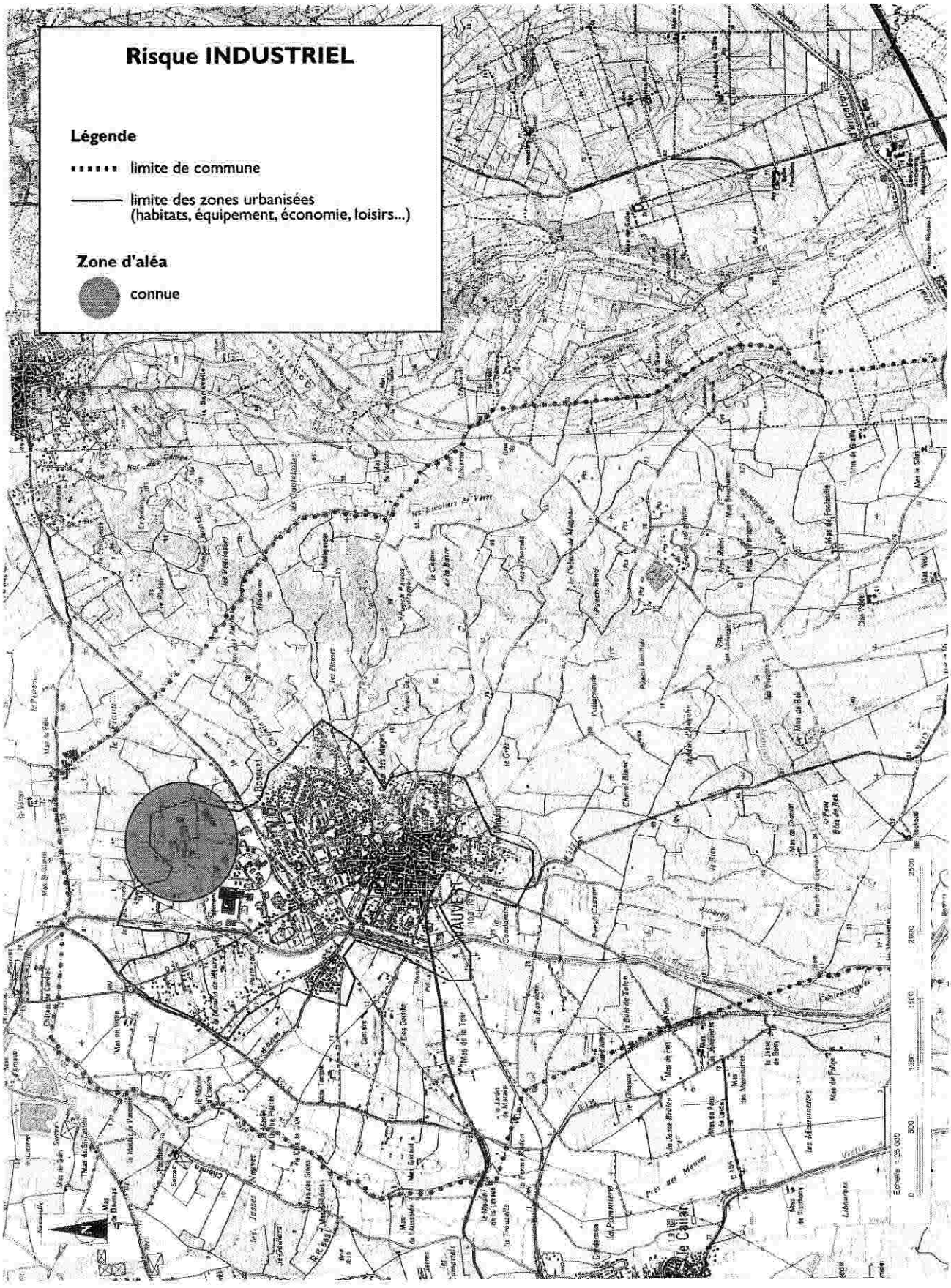
Risque INDUSTRIEL
Légende
limite de commune
limite des zones urbanisées
(habitats, équipement, économie, loisirs...)
Zone d'aléa
connue

Information préventive sur les risques majeurs de la commune de Vauvert
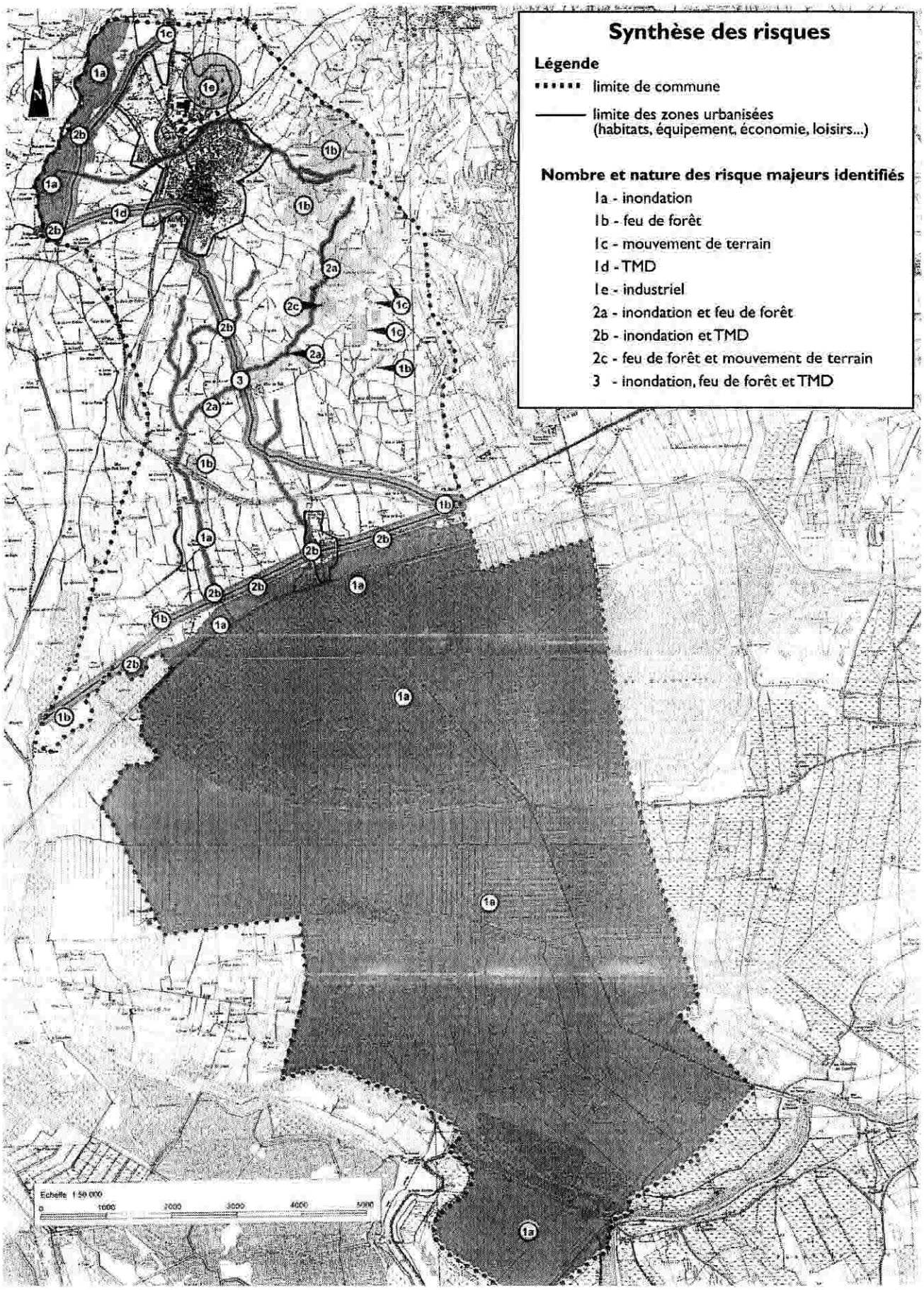
Cartes - Synthèse des risques